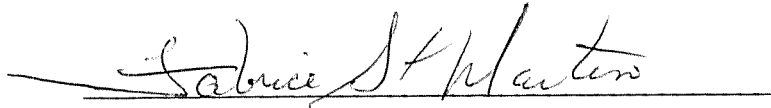


Règlement numéro 383-2006

Règlement modifiant le règlement numéro 242 de la municipalité concernant les matériaux de finitions pour les abris d'auto.

Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 6 juin 2006 le règlement n'a pas été adopté car on devra y apporter des modifications.

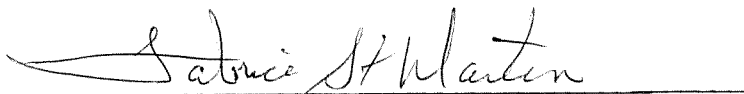


Fabrice Saint-Martin, secrétaire-trésorier

Règlement numéro 384-2006.

Règlement modifiant le règlement numéro 239 de la municipalité concernant les abris d'auto.

Suite à l'assemblée publique de consultation tenue le 6 juin 2006 le règlement n'a pas été adopté car modification à y apporter.

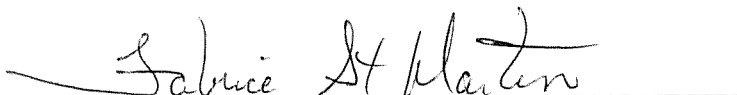


Fabrice Saint-Martin, secrétaire-trésorier

Règlement numéro 385-2006

Règlement décrétant un emprunt de \$ 50,000.00 pour la construction d'une patinoire permanente.

Suite à la tenue du registre des personnes habiles à voter, le règlement ne s'est pas rendu à terme.



Fabrice Saint-Martin, secrétaire-trésorier